

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 04/04/2025

SIGNATURE DE L'AVENANT « MOBILITES » DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION : 1,5 MILLIARD D'EUROS POUR REpondre AUX ENJEUX DES MOBILITES EN OCCITANIE

Ce vendredi 4 avril 2025, Philippe Tabarot, ministre chargé des Transports, Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, ont signé l'avenant relatif au volet mobilités 2023-2027 du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) : plus d'1,5 milliard d'euros seront investis dans les mobilités de la région Occitanie.

Fruit d'une concertation menée en 2024 avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'Etat et la Région Occitanie investiront respectivement 656 et 532 millions d'euros pour entretenir et moderniser les infrastructures de transports d'ici 2027. Conformément aux orientations nationales visant à faire de la décarbonation des mobilités la priorité des CPER, 70 % de ces investissements seront dédiés aux transports ferroviaires et collectifs en intégrant les projets de services express régionaux métropolitains (SERM) ainsi que le vélo.

Cet avenant au CPER entend répondre à 4 enjeux majeurs pour le territoire :

- Relever le défi de la planification écologique en Occitanie ;
- Offrir des services de mobilités adaptés au dynamisme démographique et économique que la Région connaît ;
- Désaturer les voies ferrées et routières des aires urbaines de Toulouse et Montpellier ;
- Désenclaver les territoires périphériques.

Pour répondre à ces enjeux, le volet mobilités du CPER Occitanie prévoit de :

- **Renforcer les offres de mobilité ferroviaire pour les voyageurs et les marchandises. :**

- Développer les SERM à Toulouse et à Montpellier avec 240 millions d'euros alloués pour faciliter les trajets du quotidien ;
 - Moderniser le réseau ferroviaire avec 164 millions d'euros consacrés pour les pôles de Toulouse Matabiau et l'Arc méditerranée et 382 millions d'euros en faveur des lignes de desserte fine du territoire régionales et interrégionales ;
 - Développer la performance et le fret ferroviaire en faveur de nouvelles installations embranchées, des plateformes multimodales et des plateformes fer/mer avec l'ambition de déployer une logistique durable en Occitanie ;
 - Rendre les gares d'Occitanie accessibles aux personnes à mobilité réduite avec 74 millions d'euros prévus à cet effet.
- **Accélérer le développement du vélo en Occitanie** : 50 millions d'euros seront investis de manière inédite en faveur des vélo-routes dont 30 millions d'euros portés à part égale par l'Etat et la Région pour rendre le vélo accessible à tous grâce à un réseau d'aménagements sécurisés et de qualité.
- **Concentrer les efforts sur l'aménagement du réseau routier national** pour continuer de désenclaver les territoires. Près de 460 millions d'euros seront consacrés aux infrastructures routières dont 231 millions d'euros apportés par l'Etat et 105,5 millions d'euros par la Région. Les itinéraires routiers structurants bénéficieront de financement, comme par exemple :
- la RN 88 (dont la section transférée au Département de l'Aveyron), un axe majeur qui relie Toulouse et Lyon, qui fera l'objet d'un investissement à hauteur de 200 millions d'euros en Lozère, en Aveyron et dans le Tarn ;
 - la RN 20, concernée en Ariège par des aménagements entre Tarascon et Ax-les-Thermes visant à renforcer l'attractivité touristique de la Haute Vallée de l'Ariège ainsi que dans les Pyrénées-Orientales par des travaux de sécurisation de la viabilité hivernale dans le cadre d'accords franco-andorrans ;
 - la RN 21, avec 76 millions d'euros investis pour la déviation d'Adé afin de désenclaver le massif pyrénéen autour d'Argelès-Gazots et d'améliorer la desserte de Lourdes.

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

[Veillez trouver en pièce jointe une photo de la signature](#)

© Léo Arcangeli – Région Occitanie

Contacts presse

Service presse de Philippe Tabarot, ministre chargé des Transports

Mél : presse.mt@transports.gouv.fr

Service presse de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Mél : service.presse@laregion.fr

Tel : 05 61 33 53 49 – 04 67 22 81 31